

Les preuves du dogme de la Transsubstantiation

(suite)

La pensée de saint Jean Chrysostome au sujet de la transsubstantiation ne laisse aucun doute: les critiques protestants eux-mêmes admettent qu'il parle distinctement d'une conversion produite par les paroles de la consécration. Voici par exemple ce qu'il dit dans l'homélie *In proditionem Judæ*: "Le même Christ qui jadis fit dresser la table de la cène a dressé pour vous celle-ci, car ce n'est pas un homme qui fait que les oblats deviennent corps et sang du Christ, mais bien le Christ lui-même crucifié pour nous.

L'évêque est là qui le représente et prononce les paroles que vous savez; mais c'est la puissance et la grâce de Dieu qui opère. "Ceci est mon corps," dit-il. Cette parole transforme les oblats. Et comme la parole: "Croissez, et multipliez-vous, et remplissez la terre," n'a été dite qu'une fois, et cependant à perpétuité donne à notre nature la faculté d'engendrer, ainsi cette parole n'a été dite qu'une fois, et sur chaque autel dans les églises depuis ce jour jusqu'aujourd'hui, jusqu'au retour du Sauveur, elle opère le sacrifice parfait."(1) Le mot grec traduit ici par transformer indique au physique un changement dans la constitution même de l'être en qui s'opère cette transformation: ce changement Dieu seul peut le produire comme seul il peut créer, et il l'opère par la parole même du Christ, prononcée par l'évêque(2).

On cite encore quelquefois de saint Jean Chrysostome un autre texte tiré de l'homélie IXe sur la pénitence: "Ne considère pas ce pain comme du pain ordinaire, ce vin comme du vin commun, soumis comme les autres aliments aux lois de

(1) *De proditione Judæ*, hom. I, n. 6, P. G. XLIX, 380; cf. hom. II, n. 5, id. 389.

(2) Cf. Batiffol, *Op. cit.*, pag. 414, note.